

Informations clés pour l'investisseur

CADELUX
FUND MANAGEMENT

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

UNIVERSAL INVEST MEDIUM

Actions de classe BC (ISIN: LU0524309415)

Actions de classe BD (ISIN: LU0524309688)

Un compartiment de l'opcvm UNIVERSAL INVEST (l' « OPCVM »).

L'opcvm est géré par CADELUX S.A., une société du groupe Delen

Objectifs et politique d'investissement

Caractéristiques essentielles de l'OPCVM dont l'investisseur doit être informé:

- * L'objectif du compartiment est la recherche d'une plus-value sur le capital sur le long terme.
- * Le compartiment est investi principalement en valeurs mobilières belges et internationales (notamment actions et obligations). Il peut investir jusqu'à 60% de ses avoirs nets en actions.
- * Le compartiment peut, jusqu'à concurrence de 40% de ses actifs nets, investir en organismes de placement collectif (« OPC ») investis eux-mêmes dans les valeurs visées ci-dessus.
- * Le compartiment peut recourir à l'utilisation d'instruments financiers dérivés tant à titre de couverture qu'en vue de la réalisation des objectifs de placement. Ces instruments servent à répliquer ou à neutraliser de manière plus pointue et plus

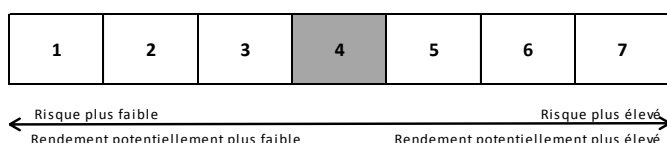
souple les risques inhérents à des investissements dans les sous-jacents et leur utilisation n'augmente pas les risques en soi.

- * L'investisseur pourra souscrire des actions du compartiment et obtenir sur simple demande un remboursement de ses actions chaque jour ouvrable à Luxembourg.
- * Les actions de classe BC ne distribuent pas de dividendes. Le résultat annuel est capitalisé (ou réinvesti).
- * Les actions de classe BD distribuent annuellement un dividende.

Autres informations spécifiques:

- * Le compartiment peut participer à un programme de prêts sur titres dans les limites autorisées par la loi et les mesures réglementaires.
- * Recommandation : ce compartiment pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant une période de 4 ans.

Profil de risque et de rendement



Cet indicateur synthétique représente la volatilité historique du compartiment sur une période de 5 ans (risque de marché).

- * Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, ne constituent pas toujours une indication fiable du profil de risque futur du compartiment. Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement demeure inchangée. Le classement du compartiment est susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque.
- * Le compartiment est classé dans cette catégorie parce qu'elle investit en instruments financiers du monde entier, dont des actions, mais également des obligations, et par conséquent le risque que le rendement présente une plus grande volatilité est moyen.

Autres risques significatifs pour le compartiment et non (suffisamment) pris en compte par l'indicateur synthétique:

- * Risque de crédit : Le risque de crédit est le risque que l'émetteur ou une des contreparties fasse défaut. Le compartiment investit entre 25% et 50% de son portefeuille obligataire en obligation ayant un rating inférieur à BBB.

Pour un aperçu complet des risques du compartiment, veuillez vous référer au paragraphe des risques dans le prospectus.

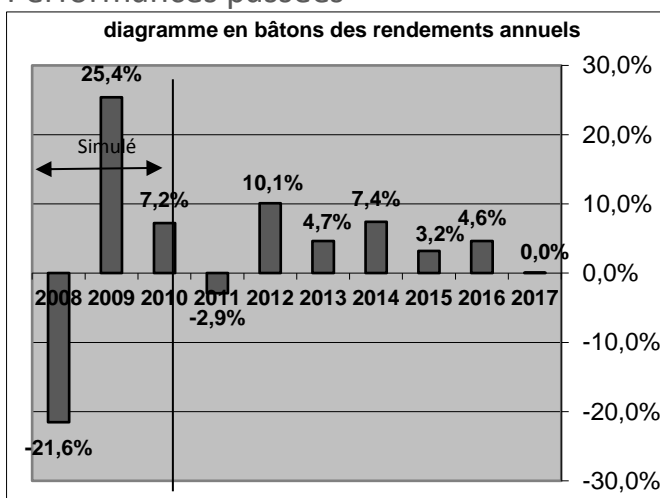
Frais

Les frais acquittés par l'investisseur, servent à couvrir les coûts d'exploitation du compartiment, y compris les coûts de commercialisation et de distribution de ses parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	2%
Frais de sortie	Pas d'application
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.	
Frais prélevés par les classes d'actions sur une année	
Frais courants	1,23%
Frais prélevés par les classes d'actions dans certaines circonstances	
Commission de performance	Pas d'application

- * Les frais d'entrée et de sortie sont des maximums. Dans certains cas, des frais inférieurs peuvent être appliqués. Vous pouvez obtenir de votre conseiller ou de votre distributeur financier le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.
- * Comme l'OPCVM a décidé de modifier la structure des frais à partir du 15 mai 2017, le chiffre des frais courants se fonde sur une estimation. Le rapport annuel de l'OPCVM contiendra pour chaque exercice le montant exact des frais encourus. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Ce chiffre exclut les coûts des opérations de portefeuille.
- * Pour plus d'information sur les frais et les rémunérations veuillez vous référer au paragraphe 'Frais à charge du compartiment' du prospectus.

Performances passées



- * Il s'agit de chiffres de performance passée qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Le diagramme en bâton reflète les performances des classes d'actions comme changement en pourcentage de la valeur d'inventaire de l'un exercice à l'autre, exprimé dans la devise des classes d'actions. Les frais courants des classes d'actions sont inclus dans les performances passées.
- * Les classes d'actions ont été créées le 30 juillet 2010. L'OPCVM a été réorganisé le 30 juillet 2010 et a instauré plusieurs catégories de classes d'après différents critères (pour les détails, voir prospectus chapitre 8)
- * L'historique des cours avant le 30 juillet 2010 est celui des cours simulés, basé sur les cours de l'ancienne classe B (date de création 19 mars 2002). Après le 30 juillet 2010 l'historique est celui des cours réels, basé sur les cours de la classe A. Après le 25 juin 2013 il s'agit des cours réels.
- * Les performances passées affichées sont calculées en EUR

Informations pratiques

- * Dépositaire : Delen Private Bank Luxembourg S.A.
- * Le prospectus, les statuts, les derniers rapports annuel et semi-annuel ainsi que d'autres informations relatives à l'OPCVM peuvent être obtenus gratuitement en langue française auprès de Delen Private Bank Luxembourg SA, 287, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg (site internet : www.delen.lu).
- * Les derniers prix des actions peuvent être consultés sur les sites internet suivants : www.cadelux.lu, www.delen.lu, www.cadelam.be ou sur le site de BEAMA http://www.beama.be/niw?set_language=fr
- * L'OPCVM est soumis aux dispositions fiscales luxembourgeoises, ce qui peut avoir une incidence sur votre situation fiscale personnelle. Le traitement fiscal dépend de vos circonstances individuelles et peut changer dans le futur. Veuillez consulter un conseiller pour de plus amples informations.
- * L'investisseur a le droit d'échanger ses actions contre des actions d'une autre classe d'actions de ce compartiment ou d'un autre compartiment de l'OPCVM. Vous pouvez obtenir plus d'informations via www.cadelux.lu.
- * Les détails de la politique de rémunération actualisée, y compris une description de la manière dont les rémunérations et les avantages sont calculés, l'identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations et des avantages, inclus le cas échéant la composition du comité de rémunération, sont disponibles à l'adresse www.cadelux.lu/bibliotheek.htm. Un exemplaire papier est également disponible gratuitement sur demande auprès du siège social de la Société de gestion.
- * L'actif et le passif des différents compartiments de l'OPCVM sont ségrégués. En conséquence, les droits des créanciers relatifs à un compartiment particulier sont limités aux actifs de ce compartiment.
- * Ce document décrit deux classes d'actions d'un compartiment de l'OPCVM, le prospectus et les rapports périodiques étant établis pour l'ensemble de l'OPCVM.
- * Il existe plusieurs classes d'actions pour ce compartiment. Veuillez vous référer au prospectus pour plus d'informations.
- * La responsabilité de CADELUX S.A. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.